

L'ACCENTUATION FRANÇAISE : ENTRE SYNTAXE, PHONOTACTIQUE ET STYLISTIQUE*

TOMÁŠ DUBĚDA

Université Charles de Prague

FRENCH ACCENTUATION: AN INTERPLAY OF SYNTAX, PHONOTACTICS AND STYLISTICS

One of the striking prosodic characteristics of contemporary French is the bidirectionality of its accentual system, in which the original stress location, inherited from Latin, coexists with a secondary word-initial prominence. After discussing positional, functional and phonetic aspects of these two types of stress, we describe a recent model of French accentuation which is based on a specific formalism known as the *Optimality Theory*. This model is then validated against empirical data, consisting of recordings of native and non-native French speakers. In the group of native speakers, the predictions are satisfied at 72% with the “strict” version of the model, and at 83% with the “loose” version (permitting constraint rearrangement). One of the theoretical assumptions which underlie the model is that initial accents are due to syntactic and phonotactic factors rather than informational structure. A detailed analysis of the mismatches between observed data and predictions allows us to propose several optional modifications of the system which may increase its phonostylistic potential. For the data obtained from advanced Czech speakers of French, the analysis shows only minor differences in the distribution of accents as compared to native speakers.

Key words: stress – accent – French – non-native French – Optimality Theory
Mots-clés : accent – français – FLE – théorie de l’optimalité

1. L’accentuation française : une cohabitation de deux principes

L’accent primaire du français, sur la dernière syllabe pleine des mots accentuables, constitue un lien qui unit cette langue à toutes les autres langues romanes. Hérité directement du latin, il n’a pas – à quelques exceptions près – changé de place dans les mots, et sa position actuelle résulte d’une réduction radicale du matériau syllabique postaccidentuel. En plus de cet accent « génétique », le français dispose aujourd’hui d’un accent

* La présente étude s’inscrit dans le cadre du Programme de développement des domaines scientifiques à l’Université Charles, No. 10 « *Lingvistika, podprogram Románské jazyky ve světle jazykových korpusů* ».

secondaire, à position initiale (appelé aussi « accent d’insistance », « accent emphatique » ou encore « accent rhétorique »), qui est une innovation prosodique relativement récente : la première mention de ce phénomène remonterait, selon Fónagy (1979), à 1912. On peut en effet supposer que cet accent est d’origine emphatique, mais on observe en même temps qu’il est utilisé de plus en plus fréquemment en dehors de toute insistance, soit pour optimiser la structure rythmique de la phrase (Di Cristo 1997), soit sans raison apparente, comme une simple marque phonostylistique. Depuis l’étude d’I. Fónagy (1979), ce nouveau phénomène s’est fait une place naturelle dans les modèles récents de la prosodie du français (Di Cristo 1997 ; Jun et Fougeron 2000 ; Post 2000). Faisons une brève comparaison du fonctionnement de ces deux types d’accents :

1.1 Position

L’accent final est placé sur la dernière syllabe pleine des mots accentuables. Si le mot finit par un [ə] prononcé, comme dans l’expression *double nationalité* [ˈdublə nasjɔnaliˈte], cette dernière syllabe n’est pas considérée comme pleine, et l’accent frappe la pénultième. Les mots grammaticaux restent en principe sans accent : *un village du Nord de la Grèce* [ɛ̃viˈlaʒ dyˈnɔʁ dəlaˈgʁɛs]. L’accent initial, quant à lui, est réalisé le plus souvent sur la première syllabe des mots lexicaux à deux syllabes et plus (notons que dans le cas des mots monosyllabiques, où il est difficile de trancher s’il s’agit d’un accent final ou initial, on penche généralement pour le cas non-marqué, c’est-à-dire pour l’accent final). Dans des mots de trois syllabes et plus, les deux types d’accents peuvent coexister : *interdit* [ˈɛ̃tɛʁˈdi]. S’il est vrai que l’accent final délimite l’unité accentuelle (abstraction faite des [ə] postaccentuels), il n’en est pas de même pour l’accent initial, qui peut être précédé de mots grammaticaux : *pour sa nationalité* [pʁɔsaˈnasjɔnaliˈte]. Ceci est dû à la structure grammaticale des syntagmes français, dans lesquels les clitiques sont placés devant le mot-tête. Comme l’illustrent les exemples ci-dessus, l’accent initial, optionnel, agit le plus souvent en synergie avec l’accent final au sein d’une unité biaccentuelle, appelée par I. Fónagy (*op. cit.*) « arc accentuel ». Les unités à accent initial seul sont rares, mais attestées (Duběda 2009) : en principe, elles sont le résultat de l’apparition de deux accents initiaux successifs sans accent final intermédiaire : *totalem̄ent interdit* [ˈtɔtalm̄ɛ̃tɛʁˈdi].

1.2 Fonction

C’est l’accent final qui est, à juste titre, considéré comme primaire, non-marqué. L’accent initial, de son côté, peut :

- marquer l’emphase (*interdit !* [ˈɛ̃tɛʁˈdi]) ;
- optimiser la structure rythmique de la phrase en résolvant une collision accentuelle (*lundi soir* [ˈlɛ̃diˈswaːʁ] plutôt que *[lɛ̃ˈdiˈswaːʁ]) ou en remplissant une lacune accentuelle (*sur sa recommandation* [syʁsaˈʁɔkɔmãdaˈsjɔ]) ;
- apparaître indépendamment de ces deux conditions comme une marque du phonostyle : selon Fónagy (*op. cit.*), la fréquence des accents initiaux dans les différents styles oraux augmenterait dans l’ordre suivant : *conversation spontanée* – *lecture de contes de fée* – *exposé* – *conférence lue* – *actualités télévisées*.

Un phonostyle qui éviterait scrupuleusement les accents initiaux est tout à fait imaginable, mais une telle « oxytonie à l'état pur » serait probablement perçue comme conservatrice.

1.3 Réalisation phonétique

Selon Delattre (1966), c'est l'allongement qui est la composante la plus stable de l'accent final. À cela s'ajoute un mouvement intonatif (accent mélodique), dont la nature dépend de la structure syntaxique et discursive de la phrase (Delattre 1966 ; Martin 1979 ; Di Cristo & Hirst 1993). Pour ce qui est de l'intensité, les études instrumentales ont démontré que ce paramètre, trop souvent surestimé dans le passé, est loin d'être un corrélat systématique de l'accent final (Delattre 1966). L'accent initial se caractérise avant tout par un sommet intonatif (Di Cristo & Hirst 1993 ; Post 2000), qui peut être accompagné d'un renforcement dynamique et d'une articulation plus énergique (Séguinot 1976). Ce renforcement articulatoire peut se traduire, entre autres, par l'apparition d'un coup de glotte si le mot commence par une voyelle : *interdit* ['ʔētɛʁ 'di], ou par l'allongement de l'attaque consonantique : *la totalité* [la 'tɔtali 'te] (Jankowski et al. 1999) ; le noyau vocalique, en revanche, ne s'allonge pas.

La Figure 1 illustre la réalisation de quatre accents finaux et deux accents initiaux dans une unité intonative terminée par une montée de continuation.

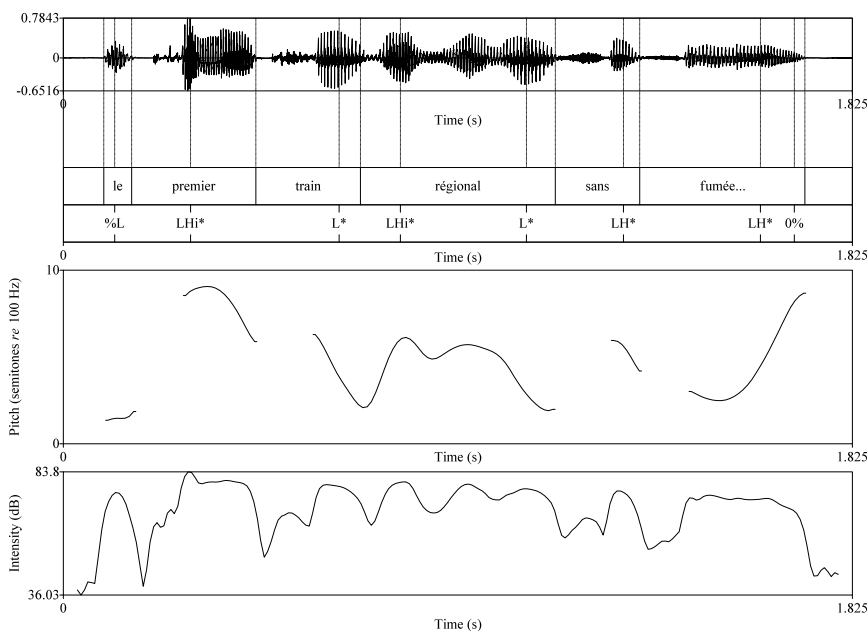


Figure 1 : Exemple d'une unité intonative contenant quatre accents finaux et deux accents initiaux (lecture oralisée, locuteur de langue maternelle française). Le schéma comporte, de haut en bas, l'oscillogramme, la segmentation en mots, la localisation des cibles intonatives (%L : ton de frontière initial ; LHi* : accents mélodiques initiaux ; L*, LH* : accents mélodiques finaux ; 0% : ton de frontière final), ainsi que les courbes de fréquence fondamentale (en demi-tons) et d'intensité (en dB).

1.4 Variabilité distributionnelle

Pour terminer cette partie introductive, observons, à travers une phrase tirée de la lecture oralisée d'un texte journalistique, la variabilité de l'accentuation dans cette langue, qui n'est pas sans étonner (huit locuteurs de langue maternelle française) :

Tableau 1 : Huit réalisations de la phrase *Cette mesure suscite déjà des réactions en Suisse romande* (F : accent final ; I : accent initial ; les unités accentuelles sont séparées par des lignes verticales).

	set	mə	zy:ʁ	sy	sɪʔ	de	ʒa	de	ʁe	ak	sjō	ā	sɥis	ʁo	mād
Loc. 1	F		F		F	I	F		I		F				F
Loc. 2			F		F		F				F		F		F
Loc. 3		I	F	I			F		I		F		F		F
Loc. 4			F			I			I		F		F		F
Loc. 5			F			I			I		F		F		F
Loc. 6			F		F		F		I		F		F		F
Loc. 7			F				F		I		F		F		F
Loc. 8	F		F				F		I		F		F		F

Les huit locuteurs sont unanimes à placer des accents finaux à la fin des constituants *cette mesure*, *des réactions* et *en Suisse romande* ; en dehors de ces trois positions, il n'y a pas d'unanimité. On observe un effacement de l'accent sur les mots lexicaux (*Suisse*, *suscite*), la présence de l'accent sur un déterminant démonstratif (*cette*), la présence de l'accent initial sur *des réactions*, et même deux conflits accentuels entre un accent initial et un accent final (*déjà*, *mesure*). Sur les 54 accents répertoriés dans le tableau, 22 % sont des accents initiaux.

2. La théorie de l'optimalité

Dans une situation où deux types d'accents coexistent au sein d'un même système, il pourrait sembler que l'accentuation n'obéisse plus à des règles, et que l'accent devienne « libre » et « fuyant », pour reprendre les expressions d'I. Fónagy (*op. cit.*). Une des réponses possibles à cette situation est la *théorie de l'optimalité*, utilisée d'abord par É. Delais Roussarie (1995) puis par B. Post (2000), ce dernier modèle ayant été repris et partiellement modifié par C. Gussenhoven (2004). La philosophie de cette approche écarte les notions de règle et d'exception, pour les remplacer par un jeu de contraintes violables mais hiérarchisées, qui, une fois appliquées à la liste des candidats envisageables, permettent de sélectionner le « gagnant » (Prince & Smolensky 1993 ; Kager 1999 ; Lyche 2005). Après avoir connu un succès incontestable en phonologie, la théorie de l'optimalité a été appliquée – avec des résultats variables – à d'autres domaines de la linguistique (voir p. ex. la discussion de son potentiel prédictif en morphologie lexicale dans Štichauer 2009).

La sélection de la forme optimale s'effectue en établissant une liste de tous les candidats envisageables puis en évaluant chacun d'entre eux à l'aide d'un système de contraintes. Il

va sans dire que chaque candidat et chaque contrainte devraient être motivés soit par des principes universaux, soit par le comportement attesté de la langue en question. À l'issue de ce processus, on choisit comme forme optimale celle qui transgresse les contraintes hiérarchiquement inférieures aux contraintes transgressées par les autres candidats. Au niveau formel, les candidats et les contraintes sont arrangés dans une matrice, comme le montre le Tableau 2 :

Tableau 2 : Exemple d'une matrice en théorie de l'optimalité. Les contraintes sont arrangées de la moins violable (1) à la plus violable (3).

	Contrainte 1	Contrainte 2	Contrainte 3
Candidat A		*!	
☞ Candidat B			*
Candidat C	*!		

Le candidat C est éliminé en premier parce qu'il viole la contrainte la plus forte (violation : « * » ; disqualification : « *! »). Entre les deux candidats restants, le candidat A est éliminé pour la même raison, en vertu de la contrainte 2. Reste le candidat B, qui est déclaré « optimal » (symbole « ☞ ») bien qu'il viole la contrainte 3. La permutation de l'ordre des contraintes 1 et 2 n'a pas d'impact sur le résultat : ceci est apparent dans la ligne entrecoupée qui sépare ces deux contraintes. Toute autre permutation de contraintes mènerait à la sélection d'un candidat différent.

Les contraintes que propose Gussenhoven (1994) pour formaliser la distribution des accents en français sont données dans le Tableau 3. Les réarrangements optionnels tenant compte de la variabilité dans l'accentuation sont discutés plus bas.

Tableau 3 : Les contraintes régissant la distribution des accents en français selon Gussenhoven (2004), largement basées sur Post (2000). Les noms des contraintes ont été convertis en français. Les exemples sont ceux de Gussenhoven (*op. cit.*). Les deux contraintes du rang 3 ont la même priorité. À ces neuf contraintes s'ajoute une dixième, qui élimine les accents sur les clitiques, et qui disqualifie p. ex (*LA nécessiTE*)_φ au profit de (*la NÉcessiTE*)_φ. Pour des raisons que l'auteur n'explique pas, cette contrainte n'est pas incluse dans la hiérarchie.

Rang	Contrainte	Description
1	ALIGNER(XP, φ)	Aligner la fin de tout XP avec la frontière droite d'un syntagme prosodique (φ). Le XP est un syntagme élémentaire (p. ex. Dét + N ou Pron _{conjoint} + V ; l'adjectif antéposé forme un seul XP avec le N suivant : (Dét + Adj + N) _{XP} , alors que l'adjectif postposé forme un XP à part : Dét + (N) _{XP} + (Adj) _{XP}
2	ALIGNER(φ, XP')	Aligner le syntagme prosodique avec la fin du XP'. Le XP' est une projection de la tête lexicale plus large que XP. Par exemple, <i>de petits garçons</i> est un XP, alors que <i>de petits garçons intelligents</i> et <i>de petits garçons intelligents hollandais</i> sont tous deux des XP'.

Rang	Contrainte	Description
3	ALIGNER(φ , acc. fin.)	Aligner un accent final avec la fin de chaque syntagme phonologique (φ). Cette contrainte rend compte de la tendance normale à accentuer les fins des syntagmes. Exemple : (<i>MaRIE</i>) φ .
	PASDECOLL	Deux accents adjacents à l'intérieur du φ (collision accentuelle) doivent être évités. Exemple : <i>MaRIE CLAIRE</i> sera éliminé au profit de <i>MArie CLAIRE</i> .
4	ARC	Le syntagme phonologique (φ) a au moins deux accents. Cette contrainte rend compte de la tendance à placer un accent au début et un autre à la fin du syntagme. Exemple : <i>MArie CLAIRE</i> .
5	ATTAQUE	La syllabe accentuée doit avoir une attaque dans sa représentation lexicale. Cette contrainte rend compte de la tendance à repousser l'accent initial à la deuxième syllabe lorsque le mot commence par une voyelle. Exemple : <i>L'IMpossibiliTÉ</i> sera éliminé au profit de <i>l'imPOssibiliTÉ</i> .
6	ALIGNER(ω , acc. fin.)	Aligner un accent final avec la fin de chaque mot prosodique (ω), c'est-à-dire chaque tête lexicale. Cette contrainte va assigner des accents finaux à l'intérieur des φ formés de plusieurs mots. Exemple : (<i>un joLI garÇON</i>) φ .
7	ALIGNER(φ , acc. init.)	Aligner un accent initial avec le début de chaque syntagme prosodique (φ). Cette contrainte rend compte de la tendance à accentuer les débuts des syntagmes. Exemple : (<i>MArie CLAIRE</i>) φ .
8	PASDECOLLDIST	Les accents sont séparés par au moins deux syllabes inaccentuées. Cette contrainte permet d'effacer les accents intermédiaires dans des syntagmes prosodiques (φ) plus complexes, comme p. ex. (<i>de TRÈS jolis garÇONS</i>) φ .

Les exemples suivants éclaircissent le fonctionnement des contraintes à travers des problèmes concrets :

Tableau 4 : Accentuation d'un syntagme nominal du type $2\sigma + 1\sigma$, correspondant à un seul φ .

	ALIGNER(XP, φ)	ALIGNER(φ , XP')	ALIGNER(φ , acc. fin.)	PASDECOLL	ARC	ATTAQUE	ALIGNER(ω , acc. fin.)	ALIGNER(φ , acc. init.)	PASDECOLLDIST
(<i>Marie Claire</i>) φ									
φ A) <i>MArie CLAIRE</i>							*		*
B) <i>MaRIE CLAIRE</i>				*!				*	*
C) <i>Marie CLAIRE</i>					*!			*	

Tableau 5 : Accentuation d'une phrase élémentaire GN + GV. Bien que la longueur des mots soit la même que dans le Tableau 4 (2 σ + 1 σ), la présence de deux φ aboutit au choix d'une structure différente, parce que la règle de non-collision ne s'applique pas au candidat B.

	ALIGNER(XP, φ)	ALIGNER(φ , XP')	ALIGNER(φ , acc. fin.)	PASDECOLL	ARC	ATTAQUE	ALIGNER(ω , acc. fin.)	ALIGNER(φ , acc. init.)	PASDECOLLDIST
(Marie) $_{\varphi}$ (pleure) $_{\varphi}$									
A) <i>MARie PLEURE</i>			*!		*		*		*
φ B) <i>MaRIE PLEURE</i>					*			*	*
C) <i>Marie PLEURE</i>			*!		*		*	*	

Tableau 6 : Accentuation d'un ω quadrisyllabique.

	ALIGNER(XP, φ)	ALIGNER(φ , XP')	ALIGNER(φ , acc. fin.)	PASDECOLL	ARC	ATTAQUE	ALIGNER(ω , acc. fin.)	ALIGNER(φ , acc. init.)	PASDECOLLDIST
(la nécessité) $_{\varphi}$									
φ A) <i>la NÉcessiTÉ</i>									
B) <i>la néCESSiTÉ</i>								*!	*
C) <i>la nécessiTÉ</i>					*!			*	

Tableau 7 : Accentuation d'un ω de six syllabes à initiale vocalique. La contrainte ATTAQUE (l'accent frappe les syllabes qui ont une attaque) repousse l'accent sur la deuxième syllabe du mot.

	ALIGNER(XP, φ)	ALIGNER(φ , XP')	ALIGNER(φ , acc. fin.)	PASDECOLL	ARC	ATTAQUE	ALIGNER(ω , acc. fin.)	ALIGNER(φ , acc. init.)	PASDECOLLDIST
(l'impossibilité) $_{\varphi}$									
A) <i>L'IMpossibiliTÉ</i>						*!			
φ B) <i>l'imPOssibiliTÉ</i>								*	
C) <i>l'impossibiliTÉ</i>					*!			*	

Tableau 8 : Accentuation d'un ω trisyllabique à initiale vocalique. À la différence de l'exemple du Tableau 7, la contrainte ATTAQUE est en conflit avec la contrainte PASDECOLL, qui est considérée comme plus forte, de sorte que l'accent reste sur la première syllabe.

	ALIGNER(XP, φ)	ALIGNER(φ , XP')	ALIGNER(φ , acc. fin.)	PASDECOLL	ARC	ATTAQUE	ALIGNER(ω , acc. fin.)	ALIGNER(φ , acc. init.)	PASDECOLLDist
(<i>l'industrie</i>) $_{\varphi}$									
☞ A) <i>L'INDusTRIE</i>						*			*
B) <i>l'inDUSTRIE</i>				!				*	*
C) <i>l'indusTRIE</i>					!			*	

Tableau 9 : Accentuation d'un φ contenant deux mots lexicaux dissyllabiques. La préférence de l'accent final sur le mot *joli* à l'accent initial du syntagme aboutit à la sélection du candidat A. En renversant l'ordre des contraintes ALIGNER(ω , acc. fin.) et ALIGNER(φ , acc. init.), on obtiendrait le candidat B (tendance attestée).

	ALIGNER(XP, φ)	ALIGNER(φ , XP')	ALIGNER(φ , acc. fin.)	PASDECOLL	ARC	ATTAQUE	ALIGNER(ω , acc. fin.)	ALIGNER(φ , acc. init.)	PASDECOLLDist
(<i>un joli garçon</i>) $_{\varphi}$									
☞ A) <i>un joLI garÇON</i>								*	*
B) <i>un JOli garÇON</i>							!		

Tableau 10 : Accentuation d'un φ composé de trois mots accentuables. L'exemple de C. Gussenhoven *une assez jolie jupe* a été modifié pour éviter l'initiale vocalique du mot *assez*, dont l'effet n'est pas commenté par l'auteur.

	ALIGNER(XP, φ)	ALIGNER(φ , XP')	ALIGNER(φ , acc. fin.)	PASDECOLL	ARC	ATTAQUE	ALIGNER(ω , acc. fin.)	ALIGNER(φ , acc. init.)	PASDECOLLDist
(<i>une très jolie jupe</i>) $_{\varphi}$									
☞ A) <i>une TRÈS jolie JUPE</i>							*		
B) <i>une TRÈS Jolie JUPE</i>				!			*		*
C) <i>une très JOlie JUPE</i>							!	*	*
D) <i>une très joLIE JUPE</i>				!			*	*	*

Tableau 11 : Accentuation d'un syntagme adjectival expansé. En renversant l'ordre des contraintes ALIGNER(φ , acc. init.) et PASDECOLLDIST, on obtiendrait le candidat B comme optimal (tendance attestée). Si on permutait par la suite les contraintes ALIGNER(ω , acc. fin.) et PASDECOLLDIST, le candidat désigné comme optimal serait C.

	ALIGNER(XP, φ)	ALIGNER(φ , XP')	ALIGNER(φ , acc. fin.)	PASDECOLL	ARC	ATTAQUE	ALIGNER(ω , acc. fin.)	ALIGNER(φ , acc. init.)	PASDECOLLDIST
<i>(beaucoup plus civil)φ</i>									
☞ A) <i>BEAU</i> coup <i>PLUS</i> ciVIL							*		**
B) <i>beau</i> COUP <i>plus</i> ciVIL							*	*!	
C) <i>BEAU</i> coup <i>plus</i> ciVIL							*!		

Tableau 12 : Assignation des φ à un syntagme nominal expansé. Le renversement de l'ordre des contraintes ALIGNER(XP, φ) et ALIGNER(φ , XP') aurait pour effet d'augmenter la taille du φ , et par conséquent, d'admettre le candidat B comme optimal (tendance attestée).

	ALIGNER(XP, φ)	ALIGNER(φ , XP')	ALIGNER(φ , acc. fin.)	PASDECOLL	ARC	ATTAQUE	ALIGNER(ω , acc. fin.)	ALIGNER(φ , acc. init.)	PASDECOLLDIST
<i>de petits garçons intelligents hollandais</i>									
☞ A) (<i>de pe</i> TITS <i>gar</i> ÇONS) φ (<i>in</i> TelliGENTS) φ (<i>Hollan</i> DAIS) φ		*				*		**	***
B) (<i>de pe</i> TITS <i>gar</i> ÇONS <i>intelli</i> GENTS) φ (<i>Hollan</i> DAIS) φ	*!					*		*	**
C) (<i>de pe</i> TITS <i>gar</i> ÇONS <i>intelli</i> GENTS <i>hollan</i> DAIS) φ	*!*							*	*

Le modèle présenté incorpore donc des informations d'ordre syntaxique, rythmique et segmental, qui permettent, par un jeu hiérarchisé de contraintes, de prédire la meilleure structure accentuelle pour chaque entrée. À part l'ordre de contraintes décrit dans le Tableau 3, que l'auteur qualifie de « conservateur », le modèle permet quatre réarrangements (cf. les légendes des Tableaux 9, 11 et 12), qui aboutissent à des prédictions tout aussi réalistes. Le modèle sans réarrangements sera désormais désigné comme « strict », et le modèle permettant les réarrangements, comme « souple ». Comme il ressort des Tableaux 9–11, la définition de « l'arc accentuel » diffère de celle d'I. Fónagy en ce qu'elle

incorpore les cas où les deux accents présents dans le φ sont des accents finaux. Précisons enfin que la théorie présentée concerne uniquement la distribution des accents français, sans aspirer à expliquer ou à prédire leur réalisation phonétique.

3. Vérification des prédictions

3.1 Présentation du corpus

Pour confronter les prédictions faites par le système exposé plus haut avec la réalité observable, nous avons utilisé l'enregistrement d'un bref texte journalistique fait par huit personnes de langue maternelle française (quatre hommes et quatre femmes entre 25 et 40 ans, tous parlant un français standard bien qu'une personne soit originaire de Suisse romande et qu'une autre soit bilingue français-grec) et par douze personnes de langue maternelle tchèque (onze étudiantes et un étudiant en français/traductologie, âgés d'environ 20 ans). Ces étudiants ont été enregistrés en première année d'études universitaires de français ; leur connaissance de cette langue variait entre les niveaux *B1 (Seuil)* et *B2 (Avancé ou indépendant)*, suivant la nomenclature du CECRL. Avant l'enregistrement, ils avaient eu le temps de préparer leur lecture.

L'annotation accentuelle des enregistrements a été faite par l'auteur, sur une base auditive, avec une observation parallèle de la courbe intonative. Dans le cas des étudiants tchèques, où on constate des transferts d'habitudes prosodiques d'une langue à l'autre, nous avons été amené lors de l'annotation à classer comme accent initial non seulement les proéminences qui seraient identifiées comme telles par des locuteurs natifs, mais aussi les proéminences dont la réalisation phonétique reprend les règles de l'accentuation tchèque et qui ne seraient pas nécessairement perçues par des locuteurs natifs comme des accents, mais plutôt comme des contours mal réussis, « faux ». Dans le cas idéal, l'identification perceptive des accents devrait être faite par un groupe d'auditeurs indépendants ; le caractère spécifique de la parole non-native nécessiterait alors soit des auditeurs bilingues, soit deux groupes indépendants. Pour des raisons pratiques, nous avons opté pour l'approche décrite, basée sur la perception de l'auteur.

Pour voir comment nous avons comparé les structures prédites par le modèle avec celles que nous avons observées, prenons d'abord la phrase qui a été présentée plus haut (Tableau 1). La prédiction théorique est la suivante :

(cette meSURE) $_{\varphi}$ (susCITE déJÀ) $_{\varphi}$ (des RÉacTIONS) $_{\varphi}$ (en SUISSE roMANDE) $_{\varphi}$

Nous incluons le mot *déjà* dans le φ précédent, parce que le potentiel des adverbes à fonctionner comme une tête lexicale est réduit (Nespor & Vogel 1986 ; Delais Roussarie 1995), et nous assignons un seul φ à l'expression *Suisse romande*, qui est une collocation fortement lexicalisée. Les réarrangements proposés par C. Gussenhoven (en d'autres mots, l'application du modèle « souple ») augmenteraient la variabilité de notre phrase dans un seul cas : *susCITE déjà* pourrait devenir *SUScite déjà*.

Nous constatons que cette prédiction théorique est entièrement satisfaite par un seul locuteur (Loc. 6), alors que les autres présentent chacun de un à trois écarts : des ajouts (*cette, mesure, déjà*), des suppressions (*suscite, réactions, Suisse*) et des déplacements (*déjà*). Dans deux cas, on constate une collision accentuelle à l'intérieur d'une même unité (*mesure, déjà*).

Nous avons analysé de manière analogue l'ensemble de notre texte dont nous donnons ci-après la structure accentuelle telle qu'elle est prédite par le système de C. Gussenhoven. Pour une présentation claire, nous avons divisé le texte en lignes qui correspondent grosso modo à des unités intonatives. Le texte est composé de trois extraits journalistiques indépendants.

(il a PLU)_φ (des poiSSONS)_φ (HIER)_φ (sur un viLLAGE)_φ (du NORD)_φ (de la GRÈCE)_φ
 (des cenTAINES)_φ (de peTITS poiSSONS)_φ (sont en eFFET)_φ (tomBÉS)_φ (du CIEL)_φ
 (sur KoroNA)_φ
 (selon un MÉtéoroLOGUE)_φ
 (les poiSSONS)_φ (ont dû être SIpHonnÉS)_φ (soit du LAC)_φ (PROCHE)_φ
 (soit d'un AUTRE)_φ (plus au SUD)_φ
 (par une MIni-torNADE)_φ
 (un ÉLÉMENT)_φ (RAriSSIME)_φ
 (souLIGNE)_φ (le SCIENtiFIQUE)_φ

(les TRAINS)_φ (RÉgioNAUX)_φ (TOtaleMENT interDITS)_φ (aux fuMEURS)_φ
 (la meSURE)_φ (a été AdopTÉE)_φ (par la DirecTION)_φ (des CÉ-ef-EF)_φ
 (mais son aPPLIcaTION)_φ (ne se feRA)_φ (que de maNIÈRE)_φ (TRÈS progreSSIVE)_φ
 (les nouVEAUX waGONS)_φ (CommanDÉS)_φ (par les CÉ-ef-EF)_φ
 (ne POsséderont PLUS)_φ (de SÉparaTIONS)_φ (entre fuMEURS)_φ (et NON-fuMEURS)_φ
 (c'est donc le REMplaceMENT)_φ (du MATéRIEL)_φ
 (qui DICteRA)_φ (l'inTROducTION)_φ (de TRAINS)_φ (NON-fuMEURS)_φ
 (diMANCHE)_φ
 (le PREmier TRAIN)_φ (RÉgioNAL)_φ (sans fuMÉE)_φ (CIRculeRA d'aBORD)_φ (en SUISSe alleMANDE)_φ
 (sur la LIGNE)_φ (entre luCERNE)_φ (et lenzBURG)_φ
 (cette meSURE)_φ (susCITE déLÀ)_φ (des RÉacTIONS)_φ (en SUISSe roMANDE)_φ

(lauSANNÉ)_φ (est la PREmière VILLE)_φ (de SUISSe)_φ
 (à enTRER)_φ (dans la COLlecTION)_φ (des enCYcloPÉDIÉS)_φ (du voyAGE)_φ
 (de L'ÉdiTEUR)_φ (franÇAIS)_φ (GAlliMARD)_φ
 (l'ouVRAGE)_φ
 (BAptiSÉ)_φ (lauSANNÉ)_φ (et le léMAN)_φ
 (SORT aujourd'HUI)_φ
 (l'enSEMBLE)_φ (a été PRÉpaRÉ)_φ (durant douze ANS)_φ (par QUARante-SEPT auTEURS)_φ
 (choiSIS)_φ (parmi les SPÉciaLISTES)_φ (de la réGION)_φ

La ponctuation et les majuscules autres que celles qui marquent les accents ont été supprimées. Le sigle CFF a été remplacé par *cé-ef-ef*, pour permettre le marquage des accents. Les φ dans lesquels un réarrangement intérieur est possible (cf. Tableaux 9 et

11) sont soulignés. Les cas où les φ peuvent être élargis en vertu de l'alignement avec le XP' (cf. Tableau 12), assez fréquents (p. ex. (*du nord de la Grèce*) φ , (*soit du lac proche*) φ etc.), ne sont pas donnés dans la transcription. Plusieurs mots (*selon, ont dû, soit, plus, donc, parmi*) se situent à la limite des mots grammaticaux et lexicaux, et permettent ainsi un double traitement. Ces situations sont également indiquées en souligné. La version « stricte » du modèle (sans réarrangement possible des règles) prédit en tout 130 accents dans l'extrait (dont 28 % d'initiaux), soit un accent toutes les 2,38 syllabes.

3.2 Résultats : locuteurs natifs

Les résultats obtenus montrent tout d'abord que les locuteurs ont réalisé en moyenne 124 accents dans le texte, dont 29 % d'initiaux. L'intervalle de variation est de 117–131 pour le nombre total d'accents, et de 22–35 % pour le pourcentage d'accents initiaux. Le nombre total d'accents, tout comme la proportion relative des deux types d'accent semblent donc être assez proches de la prédiction.

Les écarts de la prédiction, c'est-à-dire les ajouts, les déplacements et les suppressions d'accents, concernent 28 % des accents prédits en appliquant le modèle « strict », et 17 % en appliquant le modèle « souple » (intervalle de variation inter-locuteur : 22–31 % et 12–21 %, respectivement). En d'autres mots, la performance moyenne du modèle « strict » est de 72 %, et celle du modèle « souple », de 83 %, ce qui confirme assez bien la force prédictive de la théorie de B. Post et C. Gussenhoven.

Afin de voir où sont les limites de la prédiction, nous avons procédé à une catégorisation des écarts du modèle « souple » (17 %). La répartition des neuf catégories retenues, dans l'ordre de leur importance, est donnée dans la Figure 2 ; la légende du graphique et ses commentaires sont détaillés plus loin :

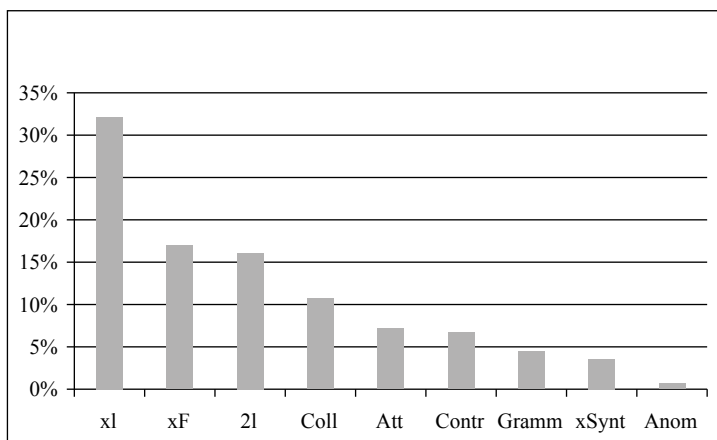


Figure 2 : Catégorisation des écarts par rapport au modèle « souple » – locuteurs francophones. Les catégories sont expliquées plus bas. La somme des colonnes égale 100 % (N = 173).

- 1) *Accent initial non réalisé (xI)*. Les accents initiaux prédits par le modèle mais non réalisés dans nos données sont la catégorie la plus importante parmi les écarts enregistrés, p. ex. *seLON un météoroLOGUE* (3 locuteurs sur 8), *le scientiFIQUE* (6/8), *commanDÉS* (5/8), *séparaTIONS* (6/8). L'effectif de ce type d'écarts (32 %) correspond à un cinquième de tous les accents initiaux prédits. Dans ce contexte, il est intéressant de noter que ce manque est compensé par un volume presque identique d'accents initiaux sur les mots dissyllabiques (qui sont soit contraires au modèle « strict » mais conformes au modèle « souple », p. ex. *PEtits poiSSONS*, soit contraires aux deux modèles, p. ex. *ENTrer dans la COLlecTION* – voir plus bas les catégories 2I et Coll).
- 2) *Accent final non réalisé (xF)*. Les accents finaux non réalisés, quant à eux, représentent 17 % des écarts (soit 5 % de tous les accents finaux prédits). Une partie de ces désaccentuations s'expliquent soit par une faible charge informationnelle du mot (*de petits poiSSONS, sont en effet tomBÉS, les nouveaux waGONS*), soit par une cohérence lexicale du syntagme (*en Suisse alleMANDE*). D'autres désaccentuations se font sans raison apparente (*qui dictera L'INtroducTION, encyclopédies du voyAGE, éditeur franÇAIS*), ce qui est d'ailleurs conforme à la forte variabilité personnelle de cette catégorie (4–23 % des écarts selon les locuteurs). Toutefois, l'effacement ne se fait jamais dans la position nucléaire, c'est-à-dire à la fin de l'unité intonative, devant une frontière syntaxique importante.
- 3) *Deux accents initiaux subséquents (2I)*. En vertu des contraintes ALIGNER(φ , acc. fin.) et ALIGNER(φ , acc. init.), le modèle exclut les situations où deux accents initiaux se suivent. Malgré cela, 16 % des écarts sont dus à ce patron accentuel inhabituel, p. ex. *des CENtaines de PEtits poiSSONS* (5 locuteurs sur 8) ou *ENTrer dans la COLlecTION* (3/8). Ce type de comportement accentuel connaît une grande variabilité individuelle (0–38 %), est il est possible qu'il renvoie à un style « médiatique ». C. Gussenhoven (2004, p. 260) fait mention de cette structure, en la qualifiant de marginale.
- 4) *Collision accentuelle I+F (Coll)*. Les collisions accentuelles en tant que telles ne sont pas exclues par le modèle : parmi les trois configurations possibles (F+F, F+I, I+F), le modèle tolère les deux premières à condition que les deux accents contigus appartiennent à deux φ différents (cf. Tableaux 4 et 5), les autres collisions potentielles étant éliminées grâce à la contrainte PASDECOLL. 11 % des écarts dans nos données correspondent toutefois à la collision accentuelle I+F sur un même mot dissyllabique, p. ex. *les POISSONS* (1 locuteur sur 8), *FUMEURS et NON-fuMEURS* (5/8), *LAUSANNE* (2/8). Dans tous les cas, il s'agit de mots-clés du texte, dont plusieurs nom propres. Sur les 9 mots recensés, six correspondent au rhème de l'énoncé. L'effet stylistique que produit ce patron prosodique est également à rapprocher avec le style « médiatique », dans lequel il est fréquent de mettre en relief les informations importantes ou nouvelles.
- 5) *Accent initial malgré l'attaque vocalique (Att)*. Dans le cas des mots de plus de trois syllabes qui commencent par une voyelle, le modèle prédit l'accent initial non pas sur la première, mais sur la deuxième syllabe (cf. Tableaux 7 et 8). La réalisation accentuelle des trois mots de notre corpus qui rentrent dans cette catégorie est la suivante : *l'application* (1^{ère} : 2 locuteurs ; 2^e : 2 locuteurs ; sans accent initial : 4 locuteurs), *l'introduction* (4 ; 0 ; 4), *des*

encyclopédies (7 ; 0 ; 0 ; accent sur la 3^e : 1). Comme les accents repoussés sur la deuxième sont loin d'être majoritaires, il serait plus judicieux de considérer cette contrainte comme une simple option. En somme, cette variabilité représente 8 % des écarts. Un locuteur a accentué le dernier mot sur la troisième syllabe : *des encyCLOpédIES*.

- 6) *Désaccentuation contrastive (Contr)*. 7 % des écarts recensés peuvent s'expliquer par une désaccentuation à proximité d'un mot à forte charge informationnelle, recevant à ce titre une emphase prosodique : *un élément RARiSSIME* (4/8), *la PREmière ville de SUISSE* (1/8), *baptisé LAUsanne et le LÉMAN* (3/8).
- 7) *Accent sur les mots grammaticaux (Gramm)*. L'accentuation des mots grammaticaux (5 % des écarts recensés) peut découler, entre autres, d'une tendance à rythmer le texte. Les cas recensés sont : *AUX fuMEURS* (1/8), *EN eFFET* (5/8), *ne fera QUE* (1/8), *a éTÉ* (1/8), *a éTÉ* (3/8).
- 8) *Arc accentuel asyntaxique (xSynt)*. 3 % des écarts sont imputables aux arcs accentuels asyntaxiques, p. ex. *POIssons HIER* (1/8), *Siphonnés SOIT* (1/8).
- 9) *Position inhabituelle de l'accent (Anom)*. Finalement, dans un seul cas, nous avons enregistré un accent secondaire sur la troisième syllabe : *des encyCLOpédIES* (voir également le point 5). Il s'agit probablement d'un accent initial qui a été repoussé à droite en vertu de la contrainte *ATTAQUE*, sans toutefois s'arrêter à la deuxième syllabe.

La question qui se pose naturellement est celle de savoir si les écarts constatés pourraient être formalisés et, dans l'affirmative, intégrés dans le modèle. Dans le cas des accents initiaux omis (*xI*), l'effacement optionnel de la contrainte *ALIGNER*(φ , acc. init.) serait une solution adéquate, à condition que cet effacement soit bloqué là où l'accent initial permet d'éviter une collision accentuelle (p. ex. *MARie CLAIRE*), et qu'il soit assorti d'une limitation d'ordre statistique, sous peine d'arriver à un style quasiment exempt d'accents initiaux. Pour ce qui est des accents finaux non-réalisés (*xF*), un effacement optionnel devrait être soit accompagné d'un plafond statistique (les effacements observés correspondant à 5 % des accents finaux prédits) combinée avec une règle prosodique (pas d'effacement dans la position nucléaire), soit conditionné par un faible poids sémantique du mot. Les accents initiaux subséquents (*2I*) seraient facilement déclenchés en remplaçant la contrainte *ALIGNER*(ω , acc. fin.) par la contrainte *ALIGNER*(ω , acc. init.), et la collision accentuelle (*Coll*) sur les mots dissyllabiques pourrait être modélisée p. ex. en désactivant la contrainte *PAS-DECOLL* en position nucléaire ou sur les mots à forte charge sémantique. Pour prédire l'accent sur l'initiale vocalique (*Att*), il suffirait de désactiver la contrainte *ATTAQUE*. Dans le même esprit, des contraintes d'ordre sémantique, syntaxique ou syllabique permettraient de traiter également les quatre catégories restantes, moins bien représentées dans nos données.

Il y a donc, à notre avis, trois possibilités pour réajuster le modèle en formalisant les écarts commentés plus haut :

- *Att* : La désactivation de la contrainte ATTAQUE, qui représente la discordance la plus frappante entre le modèle et nos observations, serait une démarche simple et purement formelle.
- *2I* et *Coll* : Le réajustement des contraintes correspondant à ces deux écarts, qui ont probablement la même valeur stylistique, serait également assez simple, et pourrait augmenter la flexibilité phonostylistique du modèle.
- *xI* et *xF* : Le réajustement de la fréquence des accents finaux et initiaux nécessiterait le recours aux contraintes statistiques ou sémantiques, absents du modèle de départ, donc plus difficiles à implémenter.

Ceci dit, on doit constater encore une fois que le modèle de C. Gussenhoven est une formalisation très réaliste des aspects fondamentaux de l'accentuation française (excepté la contrainte ATTAQUE), avec une marge naturelle d'ordre phonostylistique. En même temps, il ne faut pas perdre de vue que les résultats statistiques obtenus dépendent du texte utilisé et du style de la lecture.

3.3 Résultats : locuteurs tchèques

Les enregistrements des douze locuteurs de langue maternelle tchèque ont été analysés de façon analogue. Le nombre moyen d'accents par locuteur est de 122, avec 31 % d'accents initiaux, ce qui est très proche des résultats enregistrés auprès des locuteurs natifs (124 ; 29 %). Les intervalles de variation, cependant, sont plus importants dans les deux cas : 102–132 et 20–50 % respectivement (natifs : 117–131 ; 22–35 %). Le pourcentage d'écarts par rapport aux accents prédits est de 29 % (modèle « strict ») et de 20 % (modèle « souple »), à comparer avec 28 % et 17 % chez les locuteurs natifs. Ici encore, l'intervalle de variation est plus important : 21–47 % pour le modèle « strict » (natifs : 22–31 %), et 12–37 % pour le modèle « souple » (natifs : 12–21 %). Toutefois, aucune des différences mentionnées n'est statistiquement significative (test *t* non apparié unilatéral).

La catégorisation des écarts du modèle « souple » est visualisée dans la Figure 3 puis commentée et comparée avec les données enregistrées dans le groupe des francophones.

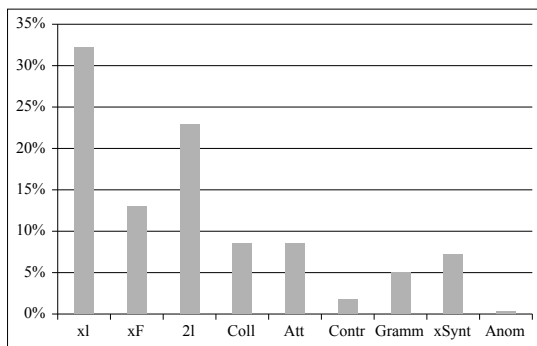


Figure 3 : Catégorisation des écarts par rapport au modèle « souple » – locuteurs tchèques. La somme des colonnes égale 100 % (N = 294).

Les probabilités (p) de rejet de l'hypothèse nulle ont été calculées à l'aide d'un test t non-apparié unilatéral.

- 1) *Accent initial non réalisé (xI)*. Les effectifs sont comparables dans les deux groupes ($p = 0,28$). La différence la plus notable entre les deux groupes est constatée sur cinq mots (*mini-tornade, direction, CFF, premier, spécialistes*) qui ont été accentués sur la première (conformément à la prédiction) par tous les locuteurs natifs, alors que dans le groupe des Tchèques, nous avons enregistré 1–3 omissions. Nous pensons toutefois que ces désaccentuations ne seraient pas nécessairement perçues comme inacceptables.
- 2) *Accent final non réalisé (xF)*. Les effectifs sont comparables dans les deux groupes ($p = 0,37$). Nous avons observé six omissions très peu naturelles : dans deux cas, il s'agit de l'absence de l'accent final à la fin du syntagme nominal (*ENCYCLOPÉDIES du voyage, TRAINS régionaux*), et dans quatre cas, d'une désaccentuation à la fin de l'unité intonative (*Mini-tornade, MÉTÉOROLOGUE, WAGONS, LENZBURG*), ces quatre dernières omissions provenant de deux locutrices dont l'accentuation est fortement affectée par leur langue maternelle.
- 3) *Deux accents initiaux subséquents (2I)*. L'effectif est nettement plus important dans le groupe tchèque, sans que la différence soit statistiquement significative ($p = 0,17$). L'excédent de ces structures rythmiques découle du fait que les locuteurs tchèques les utilisent non seulement là où nous les avons observées chez les natifs, mais aussi dans d'autres contextes (*EN effet TOMBÉS du CIEL, TOTALEMENT INTERDITS aux fuMEURS, SÉPARATIONS entre FUMEURS et NON-fuMEURS, COLLECTION des ENCYCLOPÉDIES* etc.). Rythmiquement parlant, ces cas nous paraissent compatibles avec ce que nous avons observé auprès des locuteurs natifs, mais leur réalisation « à la tchèque » révèle qu'ils sont plutôt dus à l'interférence avec la langue maternelle. Il n'est donc pas surprenant que la plus grande proportion de ces structures ait été identifiée chez les deux locutrices mentionnées plus haut.
- 4) *Collision accentuelle I+F (Coll)*. Les effectifs sont comparables ($p = 0,38$), tout comme le type de mots réalisés avec cette structure accentuelle.
- 5) *Accent initial malgré l'attaque vocalique (Att)*. Les effectifs sont comparables ($p = 0,12$). À la différence des locuteurs natifs, les Tchèques n'ont accentué aucun des trois mots en question sur la deuxième syllabe.
- 6) *Désaccentuation contrastive (Contr)*. L'effectif est significativement plus bas dans le groupe des tchécophones ($p = 0,01$). Ceci témoigne probablement d'une moindre capacité des tchécophones à gérer leur accentuation en fonction du poids sémantique. L'absence de ces désaccentuations ne saurait toutefois pas être qualifiée de fautive.
- 7) *Accent sur les mots grammaticaux (Gramm)*. Les effectifs sont comparables ($p = 0,31$). Les cas qui n'ont pas été observés chez les locuteurs natifs sont : *IL a PLU* (1/12), *MAISON applicaTION* (2/8), *C'EST donc* (1/8), *sur UN viLLAGE* (1/8), *mais SON applica-*

TION (1/8). Dans tous les cas sauf les deux derniers, l'accentuation ne semble pas être inhabituelle.

8) *Arc accentuel asyntaxique (xSynt)*. Bien que la fréquence de ces structures soit presque double chez les Tchèques, la différence n'est pas significative ($p = 0,09$). La plupart des cas recensés correspondent à des structures accentuelles peu naturelles, p. ex. *de MA*n*ière TRÈS* *progre*SSIVE (3/12), *QUA*rante-sept *AU*teurs *choi*SIS (1/12). Plus d'une moitié des arcs asyntaxiques proviennent des deux locutrices identifiées plus haut comme ayant recours à des habitudes accentuelles tchèques.

9) *Position inhabituelle de l'accent (Anom)*. Comme dans le groupe des locuteurs natifs, nous avons identifié un seul cas d'accentuation anormale : un arc accentuel deuxième-dernière sur le mot *ma*TÉRIEL.

Somme toute, ni la fréquence globale des accents finaux et initiaux, ni la répartition des écarts du modèle ne sont des facteurs qui puissent différencier le groupe tchécoslovaque du groupe des locuteurs natifs. Pour les catégories *xI*, *2I*, *Coll*, *Att* et *Contr*, l'accentuation des locuteurs tchèques, sans être toujours identique à celle des francophones, reste dans les limites du tolérable. En revanche, pour ce qui est des catégories *xF* et *xSynt*, certaines structures accentuelles observées chez les Tchèques s'éloignent de ce qui serait perçu comme acceptable par les locuteurs natifs ; les deux types d'écarts sont nettement plus fréquents chez les deux locutrices dont la prosodie souffre d'un transfert négatif de leur langue maternelle.

4. Conclusion

La validation empirique qui a fait l'objet des paragraphes précédents confirme que la théorie de l'optimalité est un instrument performant pour rendre compte de la réalité accentuelle du français contemporain, et que le modèle de B. Post et C. Gussenhoven est basé sur des observations réalistes – tout au moins en ce qui concerne la parole lue –, avec la seule réserve que la contrainte *ATTAQUE* est restée largement inactive dans notre corpus. Le modèle offre la possibilité de réajuster certaines contraintes en fonction du phonostyle souhaité : sa variante « stricte » est qualifiée par C. Gussenhoven de « conservatrice », alors que les adaptations que nous avons proposées pour permettre les collisions accentuelles *I+F* et les accents initiaux subséquents, aboutiraient à notre avis à un style plutôt « médiatique ».

À la différence des approches traditionnelles de l'accent initial, qui le définissent à travers sa fonction emphatique (Léon 1992, Grevisse & Goosse 2007), les données disponibles parlent en faveur d'un accent initial qui se généralise et qui obéit avant tout aux principes syntactico-rythmiques ; il s'en suit qu'il y a lieu d'abandonner le terme usuel d'« accent d'insistance » au profit d'un terme sans motivation fonctionnelle, p. ex. « accent initial ». Le statut secondaire de ce type d'accent ne saurait cependant pas être mis en question, comme en témoigne le rang de la contrainte qui lui correspond (contrainte N° 7 sur 8), ainsi que le fait qu'un phonostyle totalement exempt de l'accentuation initiale est imaginable, alors

qu'on ne peut pas dire la même chose des accents finaux. Ajoutons enfin que les facteurs sémantiques et informationnels, totalement absents du modèle utilisé, permettent tout de même d'expliquer certains écarts de la prédiction (collision accentuelle I+F sur des mots à forte charge sémantique, désaccentuation contrastive).

Il est intéressant de noter que nos données n'indiquent aucune différence fondamentale dans la distribution des accents entre le groupe des locuteurs natifs et celui des locuteurs tchécoslovaques ; deux Tchèques seulement divergent de la moyenne en ce qu'ils implémentent des syntagmes phonologiques sans accent final, structures inacceptables en français. L'aisance avec laquelle nos étudiants gèrent la distribution des accents n'est pas difficile à expliquer : grâce à leur niveau relativement avancé, ils ont assimilé les règles de l'accentuation finale, qui est primaire, et ils savent également mettre en place les accents initiaux, peut-être en vertu d'un transfert positif de leur langue maternelle. À cela s'ajoute la règle de non-collision, qui est largement universelle. Comme l'accent a une position fixe dans les deux langues, le risque de voir l'accent tomber ailleurs que sur la première syllabe ou sur la dernière syllabe pleine (abstraction faite des mots polysyllabiques commençant par une voyelle) est minime. Malgré cela, une analyse plus détaillée révèle certaines défaillances dans la distribution des accents, liées notamment à une moindre capacité de gérer la segmentation prosodique et d'appliquer des contraintes sémantiques. Bien évidemment, ces conclusions concernent uniquement la localisation des accents, et non pas leur réalisation. En effet, une étude que nous avons menée récemment (Duběda 2009) sur un corpus comparable, mais qui se limite aux accents initiaux, a montré que le transfert négatif concerne plus souvent la réalisation de ces accents que leur distribution.

BIBLIOGRAPHIE

- Boersma, P. ; Weenink, D. (2006) : *Praat: Doing phonetics by computer* (Version 4.4.04).
Cadre européen commun de référence pour les langues : <http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/documents/cadrecommun.pdf>
- Delais Roussarie, E. (1995) : *Pour une approche parallèle de la structure prosodique*. Thèse de doctorat. Université de Toulouse – Le Mirail.
- Delattre, P. (1966) : *Studies in French and Comparative Phonetics*. London/The Hague/Paris: Mouton.
- Di Cristo, A. (1997) : Contribution à l'élaboration du cadre accentuel du français. In B. CARON (ed.), *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*. Oxford: Pergamon, pp. 61–74.
- Di Cristo, A. ; Hirst, D. (1993) : Rythme syllabique, rythme mélodique, et représentation hiérarchique de la prosodie du français. In *Travaux de l'Institut de phonétique d'Aix*, vol. 15. Aix-en-Provence : Université de Provence, pp. 9–24.
- Duběda, T. (2009) : L'accent initial en tchèque et en français : un cas de transfert positif ? *Acquisition et interaction en langue étrangère (AILE)* 2/2009, pp. 43–66.
- Fónagy, I. (1979) : L'accent français : accent probabilitaire (Dynamique d'un changement prosodique). In I. Fónagy ; P. R. Léon (eds.), *L'accent en français contemporain*. Ottawa : Didier, pp. 123–233.
- Grevisse, M. ; Goosse, A. (2007) : *Le bon usage*. 14^e édition. Duculot.
- Grosjean, J.-F. ; Dommergues, J.-Y. (2011) : *La statistique en clair*. Paris : Ellipses.
- Gussenhoven, C. (2004) : *The Phonology of Tone and Intonation*. Cambridge University Press.
- Jankowski, L. ; Astésano, C. ; Di Cristo, A. (1999) : The initial rhythmic accent in French: Acoustic data and perceptual investigation. In: J. Ohala et al. (eds.), *Proceedings of the 14th Congress of Phonetic Sciences*. San Francisco, pp. 257–260.

- Jun, S. A. ; Fougeron, C. (2000) : A phonological model of French intonation. In A. Botinis (ed.), *Intonation: Analysis, Modelling and Technology*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers, pp. 209–242.
- Kager, R. (1999) : *Optimality theory*. Cambridge University Press.
- Léon, P. (1992) : *Phonétisme et prononciations du français*. Paris : Nathan.
- Lynce, C. (2005) : Des règles aux contraintes : quelques aspects de la théorie de l'optimalité. In N. Nguyen ; S. Wauquier-Gravelines ; J. Durand (eds.), *Phonologie et phonétique. Forme et substance*. Paris : Lavoisier, pp. 209–264.
- Martin, P. (1979) : Sur les principes d'une théorie syntaxique de l'intonation. In P. Léon ; M. Rossi (eds.), *Problèmes de prosodie*, Vol. I. Ottawa : Didier, pp. 91–101.
- Nespor, M. ; Vogel, I. (1986) : *Prosodic Phonology*. Dordrecht: Foris Publications.
- Post, B. (2000) : *Tonal and phrasal structures in French intonation*. The Hague: Holland Academic Graphics.
- Prince, A. ; Smolensky, P. (1993) : *Optimality Theory: Constraint Interaction in Generative Grammar*. Cambridge: MIT Press.
- Rasier, L. ; Hiligsmann, P. (2007) : Prosodic transfer from L1 to L2. Theoretical and methodological issues. In A. AUCHLIN (ed.), *Interfaces discours – prosodie*. Université de Genève, pp. 41–66.
- Séguinot, A. (1976) : L'accent d'insistance en français standard. In F. Caron ; D. Hirst ; A. Marchal ; A. Séguinot (eds.), *L'accent d'insistance. Emphatic stress*. Montréal/Paris/Bruxelles : Didier, pp. 1–58.
- Štichauer, P. (2009) : Teorie optimality a slovo tvorba. *Slovo a slovesnost*, 70/2009, pp. 36–48.
- Vaissière, J. (1991) : Rhythm, accentuation and final lengthening in French. In J. Sundberg ; L. Nord ; R. Carlson (eds.), *Music, language, speech and brain*. Houndmills: Macmillan Press, pp. 108–120.

Tomáš Duběda
 Université Charles de Prague, Institut de Traductologie
 Hybernská 3, 110 00 Praha 1
 dubeda@ff.cuni.cz